

NF X46-102

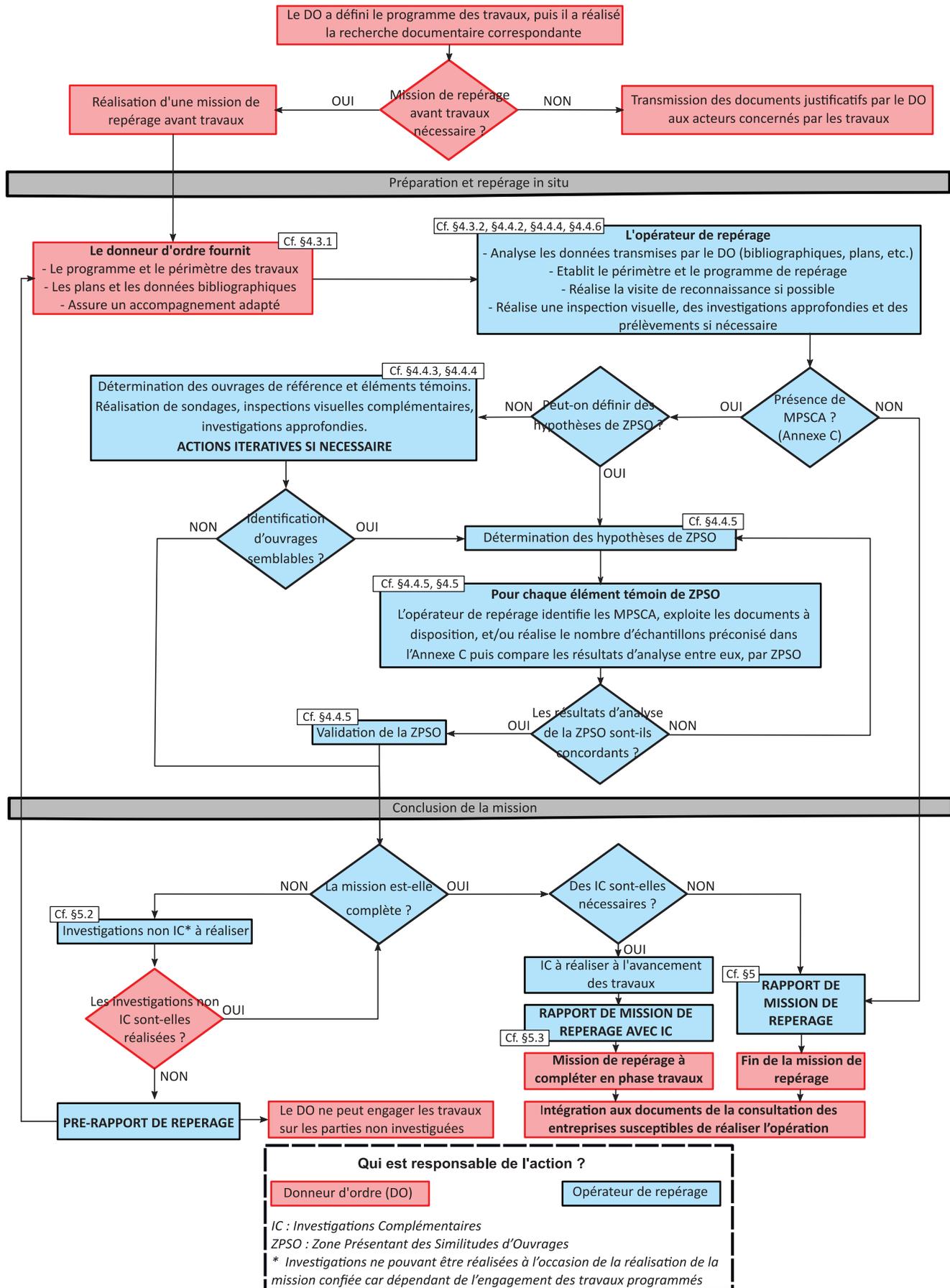


Figure 1 – Mission de repérage pour les ouvrages de génie civil

NOTE Le logigramme est donné à titre d'illustration pour l'application du texte du présent document. Il n'est pas exhaustif et ne substitue pas au texte.

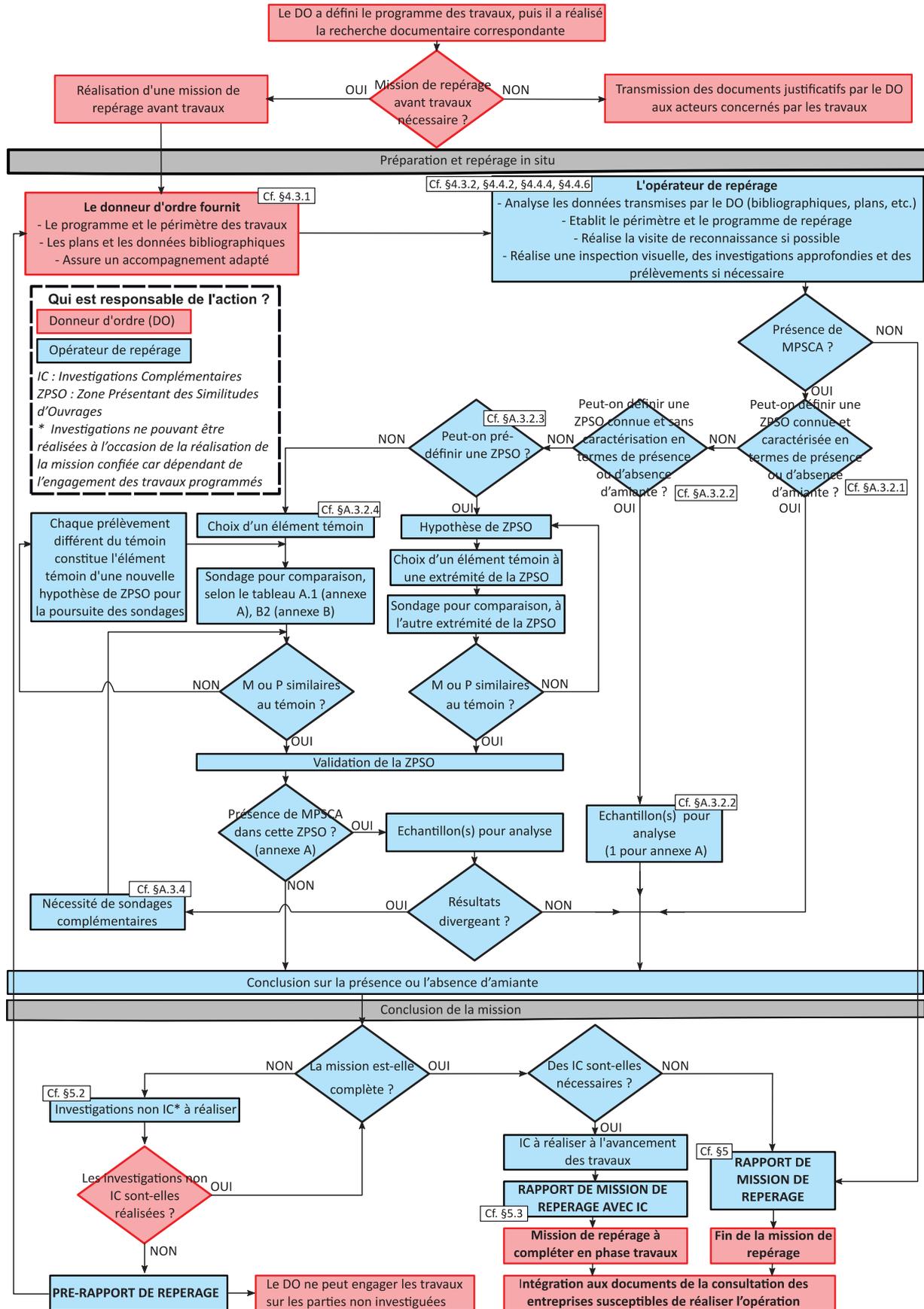


Figure 2 - Mission de repérage pour les structures de voies piétonnes, cyclables, routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, les canalisations et réseaux

NOTE Le logigramme est donné à titre d'illustration pour l'application du texte du présent document. Il n'est pas exhaustif et ne substitue pas au texte.

NF X46-102

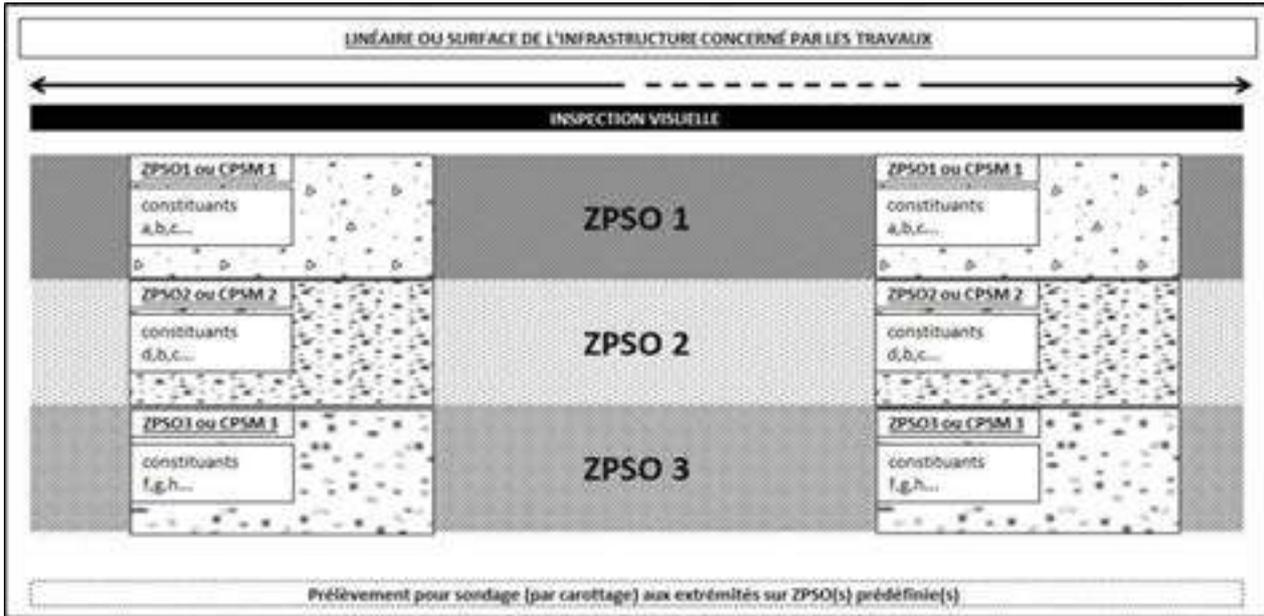


Figure A.2 - Exemple de ZPSO(s) prédéfinie(s) et regroupée(s) à la suite de sondage

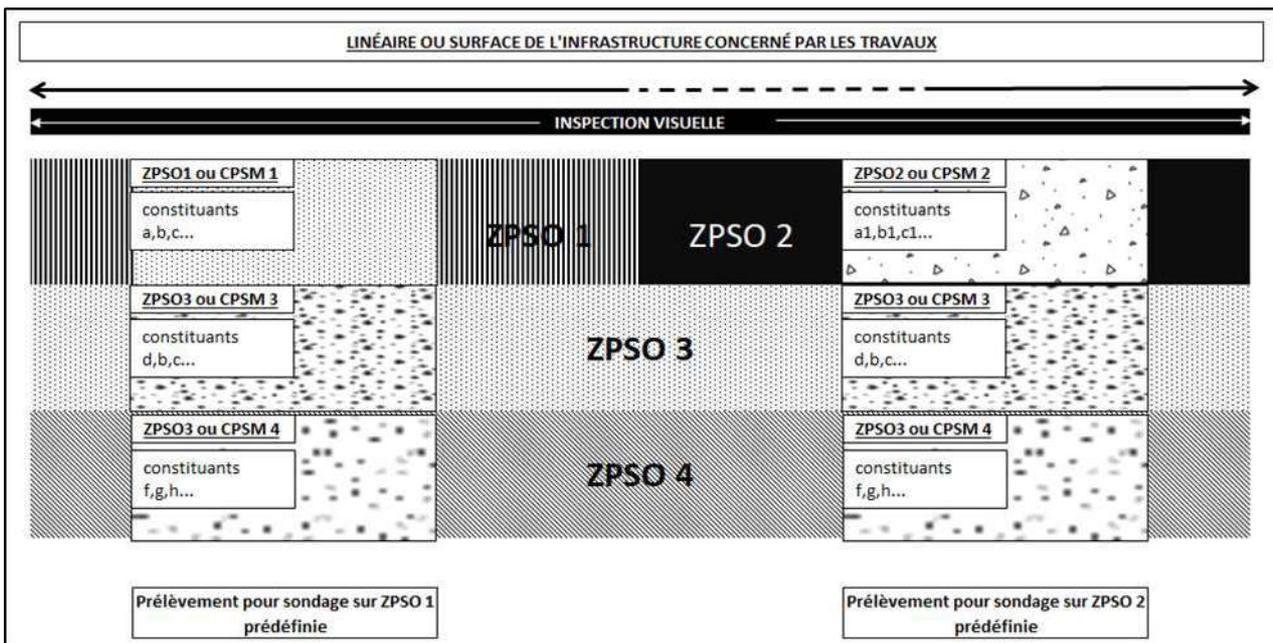


Figure A.3 - Exemple de ZPSO(s) prédéfinie(s) et non-regroupée(s) sur la première couche à la suite de sondage

L'opérateur de repérage indique en tant que besoin au DO les points ayant fait l'objet d'une évolution majeure au regard de son programme prévisionnel de repérage (incidences économiques et de délais).

A.3.2.4 Cas des ZPSO non définies à l'issue de l'analyse documentaire

Si l'analyse documentaire et l'inspection visuelle ne permettent pas de prédéfinir la/les ZPSO (CPSM) alors un programme de sondages est à mettre en oeuvre selon les modalités du tableau A.1.

L'opérateur de repérage détermine un élément témoin qui doit être représentatif des différentes couches de l'infrastructure.

Puis selon les modalités du tableau A.1, il réalise des sondages afin de comparer visuellement le résultat de ces sondages entre eux et avec celui obtenu sur l'élément témoin.

Pour des matériaux et produits similaires l'opérateur de repérage définit la ZPSO (CPSM) correspondante.

La détermination des ZPSO (CPSM) est un processus itératif.

Pour les prélèvements qui sont différents de l'élément témoin de la ZPSO (CPSM) initiale, l'opérateur de repérage constitue autant d'échantillons que de prélèvements différents.

NOTE Dans le cas des ballasts et des pierres ornementales, l'échantillon n'est constitué que si l'examen pétrographique, sur chaque prélèvement différent, confirme la présence d'objet géologique susceptible de contenir de l'amiante environnemental.

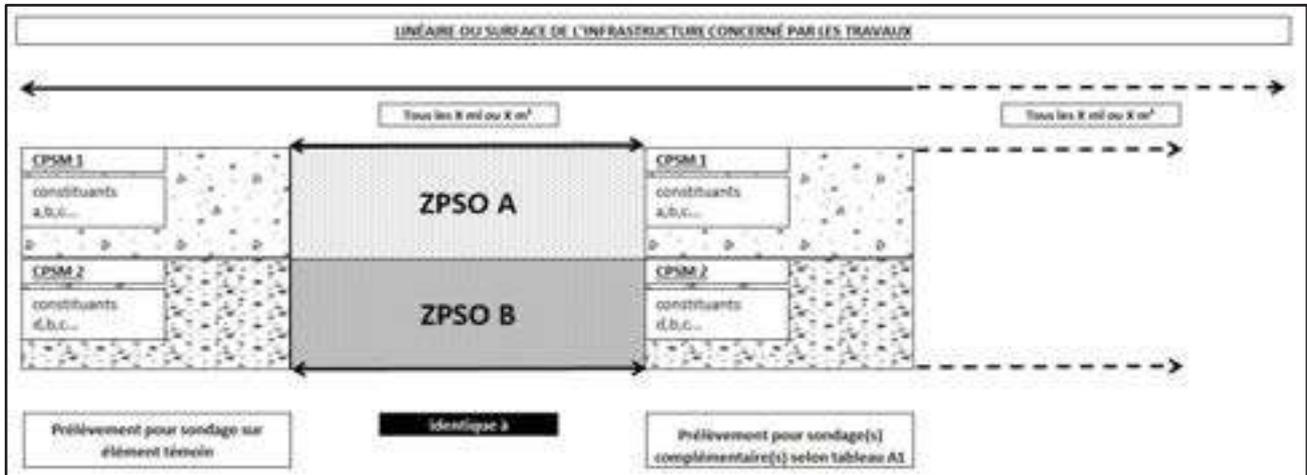


Figure A.4 - Exemple de ZPSO(s) définies à l'issue d'un programme de sondage

NF X46-102

Tableau A.1 - Plan de sondages : Nombre, liste et localisation prévisionnels des sondages (si les ZPSO n'ont pu être établies précédemment)

Ouvrages	Parties d'ouvrages	Nombre de sondages par ZPSO (CPSM)	
		Élément témoin	Nombre minimal de sondages (à comparer à l'élément témoin)
Autoroutes et 2x2 voies, 2x3 voies et +	Chaussée	1	Au moins un sondage tous les 1000 m sur chaque sens et chaque voie
	Bretelle		Au moins un sondage par bretelle
Routes bidirectionnelles hors agglomération	Chaussée		1 sondage tous les 500 m sur chaque voie
	Piste cyclable		1 sondage tous les 500 m pour les chaussées de moins de 5 m de largeur, sans distinction de voie
Route en agglomération	Chaussée ^a		1 sondage sur chaque voie tous les 200 m 1 sondage sur chaque section de 200 m
	Piste cyclable		
	Trottoir		
Aménagement urbain	Infrastructures non linéaires (places, zones piétonnes, parkings...) Pierres ornementales		1 sondage tous les 500 m ²
	Quai de station de transport en commun, quai de déchargement		1 sondage tous les 200 m
Plates-formes et voiries industrielles, portuaires ou aéroportuaires	Piste, plate-forme		1 sondage tous les 15 000 m ² ou 1 sondage dans chaque surface < 15 000 m ²
	Taxiway & Poste, voie de circulation		1 sondage tous les 7 500 m ² ou 1 sondage dans chaque surface < 7 500 m ²
Ballast ^b	LGV et groupes UIC ^c 1 à 4 (tout a été renouvelé il y a moins de 40 ans)		1
	Groupes UIC ^c 5 à 6 renouvelé après 1980	1 sondage tous les 5000 m	
	Groupes UIC ^c 5 à 6 renouvelé avant 1980	1 sondage tous les 1000 m	
	Groupes UIC ^c 7 à 9	1 sondage tous les 1000 m	

^a Dans certaines grandes agglomérations, des revêtements contenant de l'amiante chrysotile ont pu être utilisés sur des carrefours et au niveau de feux de signalisation, soumis de manière plus importante aux érosions liées aux freinages des véhicules. L'espacement des sondages tous les 200 m doit permettre de les identifier.

^b Pour le ballast : la procédure de comparaison se fait sur les compositions lithologiques et pas sur l'épaisseur de la couche. Un prélèvement sur les 10 cm supérieurs suffit.

^c Classement international établi par l'Union Internationale des Chemins de fer.

A.3.2.5 Cas particulier des sondages sur les ballasts et les pierres ornementales

En ce qui concerne les ballasts et les pierres ornementales, un sondage s'effectue sur plusieurs lithologies (et non sur chaque lithologie). Si la nature et les proportions des lithologies de deux prélèvements pour sondage sont similaires, alors on doit pouvoir considérer une ZPSO.